

## STRATÉGIE BIODIVERSITÉ

Mai 2023

Le groupe Sienna a retenu la thématique de la biodiversité comme un axe majeur de positionnement en matière ESG, tout en reconnaissant la difficulté majeure à mettre en place des stratégies d'amélioration en l'absence d'un cadre conceptuel stable et partagé, et surtout faute de données solides sur lesquelles appuyer une trajectoire de progrès. Il s'agit néanmoins de commencer à travailler sur le terrain, de définir des proxies solides, et de contribuer à l'élaboration de normes communes

### 1. Le cadre réglementaire et les références :

Le cadre réglementaire est défini par l'article 29 de la Loi Énergie Climat qui dispose essentiellement que les SGP doivent :

- définir leur stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité tels que définis notamment dans la convention de juin 1992,
- mettre en place des indicateurs quantitatifs mesurant les pressions sur la Biodiversité,
- contribuer à la réduction de ces pressions.

### 2. Une disponibilité imparfaite des méthodes et des outils

Les concepts, les modèles et les métriques utilisés dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique sont maintenant largement connus et acceptés. Les données sont de plus en plus simplement disponibles (sociétés cotées, notées, ou simplement soumises à NFRD) et les assujettis peuvent s'appuyer sur un écosystème de consultants et de prestataires de qualité.

Il n'en est pas de même s'agissant de la biodiversité, et l'effort demandé par la Loi Énergie Climat se heurte à des difficultés majeures :

- Compréhension et appropriation des concepts clé et de leur déclinaison opérationnelle.
- Choix d'une métrique appropriée : assurance que cette métrique est stable dans le temps et partagée, même si le km<sup>2</sup>.MSA (mediane de l'abondance d'especes au km2) semble tenir la corde, d'autres métriques existent. Cette situation ne serait pas problématique si ces méthodes donnaient des ordres de grandeur proche ce qui n'est pas toujours le cas.
- Accès aux données nécessaires à la mesure des pressions et coût de cet accès : notre expérience s'agissant de débiteurs SME ne publiant pas de données CSRD avant 2027 est que nos clients ne disposent d'aucune donnée en la matière. Plus généralement, même les sociétés cotées ne fournissent que rarement des données que nous pourrions utiliser pour faire des proxies

Sienna PC a donc décidé de mettre en place un plan d'action lui permettant de se mettre en conformité avec la loi Énergie Climat.

### 3. Définition et éléments de contexte :

La biodiversité constitue le vivant de la planète. Sienna IM la définit comme étant la diversité entre les espèces, au sein des espèces et des écosystèmes, et leurs interactions.

La biodiversité et les bienfaits de la nature pour les populations influent sur presque tous les aspects du développement humain et sont essentiels à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), définis par l'ONU. Ils aident à produire de la nourriture, de l'eau propre, à réguler le climat et à maîtriser les maladies : on parle de capital naturel.

*Ce document est destiné exclusivement aux investisseurs professionnels au sens de la Directive MIFID.*

Pourtant, ces ressources s'épuisent et se dégradent, bien plus rapidement qu'à tout autre période de l'histoire, sous l'effet de l'activité humaine. 1 million d'espèces sont menacées d'extinction, 75 % de la surface terrestre est altérée de manière significative et 85 % des zones humides ont disparu . 50% du PIB mondial devrait être affecté par la perte de biodiversité .

L'IPBES a identifié cinq pressions majeures qui jouent un rôle significatif dans la perte de biodiversité à l'échelle mondiale :

- Changement d'usage des terres et mers et destruction des habitats, tels que les forêts, les zones humides, les récifs coralliens. La destruction des habitats entraîne la perte des espèces végétales et animales qui en dépendent
- Surexploitation des ressources : dès lors que les ressources sont prélevées à un rythme plus rapide que leur capacité de régénération, les populations d'espèces diminuent et les écosystèmes s'en retrouvent perturbés ;
- Changement climatique : l'augmentation moyenne des températures terrestres et la fréquence accrue de phénomènes climatiques extrêmes perturbe les espèces et les écosystèmes ;
- Pollutions : les produits chimiques toxiques, les déversements d'hydrocarbures, les déchets plastiques et autres polluants peuvent contaminer les écosystèmes, dégrader les habitats naturels et nuire aux espèces ;
- Espèces exotiques envahissantes : en l'absence de prédateurs ou parasites naturels, ces espèces peuvent proliférer et provoquer le déclin voire l'extinction d'espèces locales

#### 4. Actions menées en 2022

Des réflexions sur la façon de prendre en compte la biodiversité dans nos investissements ont été initiées dès le début de l'année 2022, avec l'appui d'Iceberg Data Lab et de son partenaire scientifique Icare.

Nous avons fait réaliser une analyse en profondeur de l'impact biodiversité de l'un de nos emprunteurs, dans un but avant tout pédagogique et afin de comprendre la construction du modèle GloBio (Global Biodiversity).

En juin 2022, l'ensemble des collaborateurs ont été sensibilisés aux problématiques liées à la biodiversité lors d'une session de formation dispensée par Moonshot, comprenant notamment un cas pratique d'utilisation de la base de données ENCORE .

La base de données ENCORE est un outil riche et qui permet, pour chaque secteur, d'identifier les principales dépendances aux services écosystémiques ainsi que les principales pressions exercées par le secteur sur la biodiversité.

Devant la variété et la complexité des thématiques, la définition d'objectifs pour une stratégie liée à la biodiversité passe par l'identification d'un nombre restreint d'enjeux clés. Nous avons dans ce cadre débuté par l'analyse du portefeuille ABL-3 , investi en grande majorité au cours de l'exercice 2022.

1 : Ministère de la Transition écologique

2 : IPBES (Plateforme Intergouvernementale Scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) Est un intermédiaire entre les politiques et la communauté scientifique qui contribue à la prise de décisions politiques traitant des écosystèmes et de la biodiversité. (<https://www.ipbes.net/>)

3 : ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure) est un outil pour visualiser l'impact du changement climatique sur l'économie. <https://encore.naturalcapital.finance/en>

4 : PREDIRECT ABL-3 : fonds de prêts aux entreprises (Article 8 SFDR)

## 5. Plan d'action :

Sienna IM, maison-mère de Sienna Private Credit, va publier en 2023 ses objectifs de long-terme liés à la biodiversité et sa stratégie d'alignement avec ces objectifs. Cette stratégie se déclinera au niveau de Sienna Private Credit. Elle pourra inclure l'exclusion des secteurs à très forts impact, l'identification d'une ou plusieurs thématiques avec des objectifs définis dans le cadre d'un plan triennal/quinquennal. Les objectifs se baseront tout d'abord sur les analyses réalisées sur les portefeuilles du groupe Sienna IM.

En 2023, Sienna Private Credit se concentre également sur :

### Formation :

Le plan d'action passe nécessairement par la formation afin que tous au sein de la société comprennent les enjeux environnementaux liés à la biodiversité, la façon de les mesurer, et, à terme, les actions permettant de réduire les pressions sur la biodiversité.

Tous les salariés de l'entreprise recevront un complément de formation en 2023 par Moonshot dans la suite de ce qui avait été commencé en 2022.

### Mesure des pressions : entreprises test et proxies sectoriels

- Mettre en place, en partenariat avec Iceberg DataLab (IDL), la mesure systématique de l'empreinte biodiversité des entreprises financées, malgré la faible maturité des modèles de mesure d'impact .
- Observer les données fournies par les sociétés cotées et par les échantillons plus larges suivis par IDL et en déduire des proxies pouvant remplacer les données manquantes sur une base sectorielle s'agissant des portefeuilles de Sienna PC ouverts à la souscription, soumis à SFDR, et détenant des lignes de plus de 5M€. Ceci permettra d'avoir une première mesure approximée de la pression de différents fonds gérés par Sienna PC.
- Développer une analyse biodiversité incluse systématiquement dans l'analyse ESG se basant sur les bases de données ENCORE et WWF
- Engager le dialogue avec les entreprises financées pour comprendre leur stratégie pour faire face aux limites planétaires : réalisent-elles une analyse des risques et opportunités ? quelles sont leurs dépendances à des risques écosystémiques ? des mesures ont-elles été mises en place pour réduire ces dépendances ?

### Analyse qualitative des risques :

Sienna PC se conforme depuis 2011 :

- aux préconisations TCFD et aux analyses SASB appliquées lors des comités d'investissement,
- À la demande des régulateurs d'inclure les aspects ESG dans les scores de crédit.

Quand les préconisations TNFD (Task-force on Nature-related Financial Disclosure) seront publiées, Sienna PC étendra ses analyses de risque suivant cette approche.

Sans attendre, une analyse sectorielle des dépendances et des impacts suivant la méthode ENCORE a été mise en place lors des comités d'investissement pour éclairer la décision et mettre en lumière les principaux facteurs de risque dans une optique de double matérialité.

### Travaux de place

Sienna PC a signé début 2023 la charte Finance for Biodiversity Pledge dont elle respecte d'ores et déjà les engagements. Cette signature sera suivie d'une démarche plus large mise en place par le groupe Sienna IM qui devrait rejoindre en 2023 la Fondation et participer de façon proactive aux groupes de travail de place qu'elle anime.